

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Commission « développement économique et urbanisme »

Séance du 14 juin 2010
Séance du 20 mai 2010

22 Résiliation du bail consenti à la SEMEISO concernant le centre IMECA situé 8 rue des Usines

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM. MONTES, LEGRAND, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FÉVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER
Mme BASMAISON
Mme M'BAYE-DIAO
M SEGUIN
Mme SOKOLONSKI

Pouvoir à : M. VILLEMMAIN
Pouvoir à : M. MONTES
Pouvoir à : M. BOUHLAMANE
Pouvoir à : Mme MAUPIN
Pouvoir à : M. TAHI

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
M. NACHITE
Mme RIFFAULT
M. VARLET
M. CHEURFA

- | | |
|--|----|
| - Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal | 39 |
| - Nombre de conseillers en exercice | 39 |
| - Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés | 34 |

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Jean-Paul LEGRAND, maire-adjoint, expose :

Le centre d'entreprises « Imeca », situé 8 rue des Usines à Creil, est loué depuis 1990 par la Ville à la Semeiso qui elle-même le sous-loue à diverses sociétés à caractère industriel, artisanal ou tertiaire. Ce bien comprend actuellement une maison de gardien, des bureaux et des locaux d'activités.

Par délibération en date du 29 septembre 2009, il a été décidé, dans le cadre du schéma d'aménagement concerté sur le site de renouvellement urbain du quartier Gournay et des Usines, de céder le centre Imeca à Sequano (ex Sodat 93), aménageur choisi dans le cadre du PRU. De ce fait, il s'avère nécessaire de mettre un terme au bail liant la Semeiso à la Ville.

Aussi, il vous est demandé d'accepter la résiliation de ce bail tel que visé dans le protocole de résiliation et d'autoriser monsieur le Maire à signer ce protocole.

Vous êtes appelés à voter.

SOUS-PREFECTURE

16 JUIN 2010

60300 SENLIS

C'est
maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE

maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu l'avis de la commission « développement économique et urbanisme » en date du 20 mai 2010,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire

MM MONTES, GRIMBERT, RIFI-SAIDI, BOUADDI, BELMHAND, Mme KOUACHI-MAHSAS ne prennent pas part au vote.

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

Article unique : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole de résiliation de bail et tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **16 JUIN 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 16/06/10 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

Maire de Creil,
Conseiller général de l'Oise



SOUS-PREFECTURE

16 JUIN 2010

60300 SENLIS

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE